

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2011)
Heft: 29

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA LITTÉRATURE, une passerelle intergénérationnelle

Le prix Chronos est un concours littéraire de jeunesse qui met en lumière des ouvrages dont la thématique rapproche les enfants de 10-12 ans et les seniors de tout âge, qui se retrouvent tous dans la peau de jurés.

«Le prix Chronos est un concours littéraire de jeunesse qui s'adresse autant aux enfants de 10-12 ans qu'aux grands-parents! résume Doris Wahlen, sa coordinatrice. Son objectif principal est de rendre attentifs les jurés à la découverte de parcours de vie, aux relations intergénérationnelles et à la transmission du savoir. De les faire réfléchir à la valeur d'une vie, ainsi que d'encourager des auteurs à écrire sur ce thème et les éditeurs à les publier.» En d'autres termes, le prix Chronos – organisé en Suisse romande depuis 1997 par Pro Senectute,

sur la base du modèle français – transforme les mots en passerelles qui relient les générations.

Les cinq livres présélectionnés chaque année abordent des événements familiaux très divers, comme le précise Doris Wahlen: «Les enfants sont très souvent écartés des événements douloureux (alzheimer, mort, etc.) sous prétexte que l'on doit les protéger. Mais le silence et les non-dits ne les protègent pas. Bien au contraire, ils les inquiètent et les interpellent. Il est important de répondre à leurs questions en adaptant le discours à leur âge. Cet accompagnement n'est pas toujours facile dans le cadre familial, d'où l'intérêt d'aborder ces problématiques à l'école, par exemple.»

Des rencontres dans les classes

Dans la classe de Pierre-Marie Epiney, à Sierre, une maman et une grand-mère ont ainsi été invitées lors de l'édition précédente pour parler des livres en compétition. «L'entre-

tien a été l'occasion d'un échange nourri de questions autour de ces romans. Au dire des invités, la rencontre fut riche en émotions et le courant a passé entre les générations. Les élèves ont fait preuve d'une grande pertinence et d'un goût très affirmé pour le contenu des livres», explique le maître d'école, qui a prêté cette année sa voix à l'enregistrement sonore de trois des cinq ouvrages destinés aux malvoyants, mais aussi à une classe de trisomiques de La Chaux-de-Fonds.

Dans le cadre de cette édition 2012, ce même enseignant a élaboré et mis à disposition des cartes de personnages, sortes d'arbres généalogiques, qui permettront aux nombreux enfants et aînés inscrits (plus de 2600 en 2011) de mieux se repérer dans les livres!

Les ouvrages, parlons-en. Qui succèdera à *Picasso ou rien*, de Sylvaine Jaoui, lauréat du prix 2011? L'heureux élu – connu le 25 avril 2012 lors du 26^e Salon international du livre et de la presse de Genève – sera soit *Le voyage de Mémé* de Gil Ben Aych; *L'heure des chats* de Myriam Gallo; *Le mystère Primrose* d'Hervé Mestron; *Granpa*, de Christophe Léon; ou *Momo des Coquelicots* de Yaël Hassan.

Avec ses petits-enfants

Et il n'est pas trop tard pour faire partie du jury 2011/2012



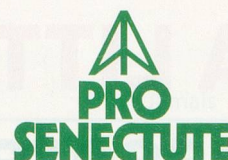
qui a jusqu'à mars pour voter. A moins de décider d'être hors concours et de lire ces petits romans avec vos petits-enfants... Car l'important n'est pas de se mettre dans la peau d'un critique littéraire, mais de partager des histoires, des mots, des instants de vie. De tourner les pages d'un récit qui se lit à plusieurs, comme le dit poétique-

ment l'écrivain Eric-Emmanuel Schmitt, parrain du prix Chronos: «Quand mon grand-père me lisait des histoires, j'avais l'impression que nous n'étions pas deux, mais quatre: un enfant riait à l'intérieur de mon grand-père et un vieillard souriait à l'intérieur de moi.»

Vous êtes senior et voulez faire partie du jury? Demandez le prospectus «Prix Chronos» à Pro Senectute Suisse, Secrétariat romand, rue du Simplon 23, 1800 Vevey, et inscrivez-vous dès maintenant. **Frédéric Rein**



Shutterstock V. Melnikov



BIENNE

Rue Centrale 40, c.p. 1263
2502 Bienne

e-mail:

biel-bienne@be.pro-senectute.ch

Tél. 032 328 31 11

Fax 032 328 31 00

FRIBOURG

Ch. de la Redoute 9,
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1

e-mail: info@fr.pro-senectute.ch

Tél. 026 347 12 40

Fax 026 347 12 41

GENÈVE

Rue de la Maladière 4, 1205 Genève

e-mail: info@ge.pro-senectute.ch

Tél. 022 807 05 65

Fax 022 807 05 89

TAVANNES

Rue du Pont 4, 2710 Tavannes

e-mail:

prosenectute.tavannes@ne.ch

Tél. 032 482 67 00

Fax 032 482 67 09

DELÉMONT

Centre d'action sociale des aînés

Ch. du Puits 4, c.p. 800

2800 Delémont

e-mail:

prosenectute.delemont@ne.ch

Tél. 032 886 83 20

Fax 032 886 83 19

NEUCHÂTEL

Bureau régional Neuchâtel

Rue de la Côte 48a

2000 Neuchâtel

e-mail: prosenectute.ne@ne.ch

Tél. 032 886 83 40

Fax 032 886 83 41

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue du Pont 25

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 886 83 00

Fax 032 886 83 09

VAUD

Maupas 51

1004 Lausanne

e-mail: info@vd.pro-senectute.ch

Tél. 021 646 17 21

Fax 021 646 05 06

VALAIS

Siège et centre d'information

Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion

e-mail: info@vs.pro-senectute.ch

Tél. 027 322 07 41

Fax 027 322 89 16

Info seniors

0848 813 813

du lundi au vendredi

Vaud: de 8 h 15 à 12 h

et de 14 h à 17 h

Genève: de 8 h 30 à 12 h

Des directives pour anticiper son avenir

Comme on ne sait pas de quoi est fait l'avenir, autant prendre les devants. C'est ce que permettent les directives anticipées. Ces instructions représentent une manifestation écrite de volonté que l'on utilise quand notre capacité de discernement ne nous permet plus de nous prononcer, que ce soit suite à un accident ou lorsque l'on se retrouve dans un état de confusion. On peut notamment y mentionner que l'on refuse certaines mesures thérapeutiques si l'on est mourant. C'est donc une prise de décision qui intervient en amont d'un hypothétique problème et servira à orienter les professionnels de la santé sur la manière dont on souhaite être soigné. Comment procéder? On peut par exemple remplir les formulaires que l'on trouve dans la publication de Pro Senectute intitulée «Les directives anticipées, le respect de l'autonomie de la personne» – à commander au prix de 11 francs (au lieu de 14 francs) au (021) 925 70 10 ou sur info@pro-senectute.ch.

Ces volontés pourront être modifiées ou annulées en tout temps en détruisant simplement le document existant et ses éventuelles copies.

Pour bien faire, il est conseillé de choisir un «représentant thérapeutique», qui se chargera de faire appliquer ses volontés. Le médecin doit aussi en être averti, et il n'est pas inutile d'avoir un exemplaire de ses directives anticipées sur soi ou de porter une carte sur laquelle est mentionnée qu'il existe des directives anticipées et un représentant thérapeutique.